



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

épargne

Question écrite n° 130107

Texte de la question

M. Laurent Hénart attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les préoccupations des citoyens relatives au rendement de leur épargne. Souvent, les contribuables se constituent une épargne dans le but d'améliorer leurs retraites. Les dispositifs actuels donnent lieu à la perception par la banque de droit d'entrée sur les dépôts et de frais de gestion. En contrepartie, elle verse des intérêts jugés modiques et diminués au fil des années par les épargnants. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour permettre aux souscripteurs d'améliorer leur épargne sans être pénalisés par les frais des banques.

Données clés

Auteur : [M. Laurent Hénart](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 130107

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 mars 2012, page 2188

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)